



Ecrit par Echo du Mardi le 25 octobre 2024

# L'UNE ET L'AUTRE



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 25 octobre 2024 sous réserves d'incidents**

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CARPENTRAS  
PARQUET DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE  
RG n°24/25**

Par jugement en date du 18 Octobre 2024, N° RG 24/00025 - N° Portalis DB3G-W-B7I-GQAU, le Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS a prononcé la LIQUIDATION JUDICIAIRE de : **l'Association L'UNE ET L'AUTRE** SIREN 497 577 643, dont le siège social déclaré est Quai St Martin - 84570 MORMOIRON ; A fixé la date de cessation des paiements au 18 avril 2023

JUGE COMMISSAIRE : Pascal CHAPART.

MANDATAIRE LIQUIDATEUR : SELARL BLEU SUD, représentée par Me JULIA, demeurant 850 rue Etienne Lenoir 30900 NIMES

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances dans le délai de deux mois suivant la publication au BODACC entre les mains du mandataire liquidateur.

3955783